



D.R.

par Patrice URVOY (65), président du groupe X-Mer

<http://x-mer.polytechnique.org>

La mer et ses métiers

POUR BEAUCOUP d'entre nous la mer est une passion ! Cette passion, ces passions sont très diverses, elles vont du touriste qui aime la plage au curieux d'histoire maritime, du plaisancier du dimanche à l'officier de marine embarqué, du gestionnaire de transport public maritime à l'armateur au long cours, du maquettiste amateur au responsable de chantier naval.

Notre pays est une puissance maritime de premier plan qui s'ignore !

Il est vrai que l'histoire a compté dans cet état de fait : nos « grands dirigeants » ont souvent concentré leurs actions vers le continent et nos voisins britanniques nous ont aidés dans nos convictions « terriennes » (*Britannia rules the waves*).

Donner la parole aux acteurs des métiers de la mer, c'est peut-être, et modestement, contribuer à inverser la tendance.

Capitaine au long cours, patron pêcheur, gardien de phare, telles sont probablement les trois réponses spontanées des « terriens ». On ne dit plus capitaine au long cours mais capitaine de première classe de la navigation maritime, on ne dit plus vraiment patron pêcheur mais plutôt capitaine de pêche. Quant aux gardiens de phare ils sont en voie de disparition. En fait, le spectre des métiers de la mer est beaucoup plus large.

Quelles problématiques ?

Pour naviguer sur la mer, il faut construire des navires, les armer en appareils divers, en hommes et femmes compétents, en cartes et documents nautiques ; il faut aussi disposer de rades et de ports ; enfin, comme, vite dit, la « mer est à tout le monde », il faut un droit maritime international. Nous mettons en avant l'économie, dans le dossier Grand angle du présent numéro, et nous donnons la plume à des constructeurs de navires, à des armateurs, à un officier de la marine marchande. Mais, en rester là serait réducteur. La sécurité de nos approvisionnements maritimes, la lutte contre le terrorisme ou la piraterie, le narcotrafic, tout cela requiert l'action de l'État en mer et le témoignage d'officiers de marine, ils sont polytechniciens.

Il faudrait, bien sûr, et nous le ferons sans doute dans les prochains mois, évoquer d'autres métiers liés à la mer : directeurs de grand port maritime (anciennement port autonome), historiens de marine, coureurs professionnels, assureurs maritimes, peintres de la Marine, médecins embarqués, commissaires de bord, etc.

Les questions environnementales et la préservation de la ressource halieutique, enfin, sont primordiales alors que vient d'être lancé il y a quelques semaines un « Grenelle de la mer ». Conduira-t-il à une révision significative des politiques publiques concernant la mer ? ■